



Séance du lundi 21 février 2022

Date de la convocation: 16/02/2022

Date d'affichage de la convocation : 16/02/2022

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un février 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 11

Présents : Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE

Votants: 11

Pour:
11

Secrétaire de
séance:
MASSEY Laurence

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Achat chaises pliantes salle des fêtes - DE_2022_007

Le 08 mars 2021, en séance du conseil municipal, il a été décidé de moderniser le mobilier et de remplacer les anciennes chaises de la salle des fêtes qui étaient vétustes.

Le 18 mars 2021, le conseil municipal a été destinataire du devis de la société PRODES-France sur la base de 148 chaises PRO-INTENS qui proposait une offre promotionnelle inédite « une chaise achetée, une chaise gratuite », trois chariots et frais de ports offerts, pour un montant de 3000€ HT.

Au mois de Mai nous avons reçu la commande incomplète et au déballage nous avons remarqué que la couleur des chaises était dissemblable. Nous avons effectué une réclamation auprès de la société et à ce jour, la problématique n'est toujours pas réglée, la société étant provisoirement en rupture de stock.

La facture n'a pas été acquittée et le commercial nous propose de reprendre intégralement le stock de chaises disparates à sa charge. En revanche, il nous suggère deux solutions :

Un nouveau stock uniforme de 148 chaises PRO-INTENS livré au printemps.

Un nouveau produit LIFE-TIME de meilleure qualité avec de bonnes conditions commerciales, mais à un prix plus élevé.

Entre temps, Monsieur le maire a fait établir un devis contradictoire chez ALEC COLLECTIVITES.

Monsieur le maire présente les trois devis, sous forme de tableau :

Préfecture du Gers Date de réception de l'AR: 22/02/2022 032-213203326-20220221-DE_2022_007-DE
--

	ALEC COLLECTIVITES	PRODES FRANCE	PRODES FRANCES
148 chaises pliables HT	MALAGA 33,38€ x 148 = 4 940,24€	PRO-INTENS 31,00€ x 74 = 2 294,00€ 74 chaises offertes	LIFE TIME 28,17€ x 148 = 4 169,16€ Prix public : 37,00€
Chariot de stockage HT	Chariot 30 chaises : 264,38€ Chariot 60 chaises : 371,14€ x 2 = 742,28€	Chariot 50 chaises 353,00€ x 2 = 706,00€ 1 chariot 50 chaises offert	Chariot 50 chaises 365,00€ x 2 = 730,00€ 2 chariots 50 chaises offerts Prix public : 395,00€
Frais de transport	145,00€ HT	Offerts	Offerts
Total HT :	6 044,58€	3 000,00€	4 899,16€
Total TTC :	7 253,50€	3 600,00€	5 878,99€

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les trois devis proposés, à l'unanimité,

- **APPROUVE** cet investissement,
- **DECIDE** d'acquérir le lot de chaises chez PRODES FRANCE au prix de 3000,00€ HT et 3 600,00€ TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis,
- **MANDATE** Monsieur le Maire d'inscrire ces dépenses au budget 2022.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Guy Favarel

Date réception Préfecture
Et Publication, le 22/02/2022